

Comue de Lyon : les premiers objets de la stratégie scientifique lancés ; étapes à venir (N. Dompnier)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°419237 - Publié le 14/11/2025 à 15:04

Imprimé par - abonné # - le 21/11/2025 à 09:11



© Alexis Grattier_universite lumiere lyon 2

« Nous avons commencé à mettre en place très concrètement les objets de la stratégie. Nous nous sommes aussi accordés sur des sujets de financement avec des conventions conclues avec les établissements pour qu'ils reversent à cette stratégie la part site du préciput ANR (Agence nationale de la recherche) », déclare [Nathalie Dompnier](#), présidente de la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) de Lyon, à News Tank, le 12/11/2025.

Elle fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie scientifique de site, démarche lancée à l'automne 2024, et qui a abouti au lancement en septembre de deux instituts thématiques (Défis planétaires, territoires, transitions ; Alimentation, gastronomie, nutrition), et deux réseaux de coordination disciplinaire (Sciences de l'ingénierie ; Droit et sciences juridiques).

« Ils n'ont pas les mêmes caractéristiques, ce qui est intéressant, car la démarche est expérimentale. L'Institut Défis planétaire était très mature avec des communautés habituées à travailler ensemble. En revanche, l'Institut Alimentation ne repose pas sur des objets transdisciplinaires préexistants, mais une dynamique avait commencé à se constituer. »

Une douzaine d'instituts seront créés au total. « Nous avons toujours l'ambition de ne pas en faire trop, nous ne cherchons pas forcément à tout couvrir. »

Concernant le financement, la participation des établissements et la contribution de la Comue représentent 11 M€ pour 2026-2028 : « Il s'agit d'un amorçage, et nous demandons aux pilotes scientifiques de l'utiliser pour se positionner sur de grands programmes et des AAP (Appel à projets). »

« Nous avons aussi besoin d'un soutien de la tutelle, et nous continuons de l'expliquer et de faire les démarches nécessaires pour convaincre de l'intérêt de soutenir cette démarche. »

Une mise en œuvre par étapes

Comment a avancé le projet de structuration scientifique du site depuis novembre 2024 ?

Le travail que nous avons mené depuis l'automne avec les chefs d'établissement et les ONR (Organismes nationaux de recherche) a concerné des aspects plus précis et opérationnels du projet auquel nous avons abouti il y a un an. Nous avons commencé à mettre en place très concrètement les objets de la stratégie : instituts thématiques et réseaux de coordination disciplinaire.

Dans le cadre du comité de stratégie scientifique qui réunit chefs d'établissements et représentants des quatre ONR présents sur le site (CNRS (Centre national de la recherche scientifique), Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique), Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)), nous avons identifié les établissements porteurs et les pilotes scientifiques.



Nous créons un pot commun »

Nous nous sommes aussi accordés sur des sujets de financement avec des conventions conclues avec les établissements pour qu'ils reversent à cette stratégie la part site du préciput ANR. C'est un engagement fort, car nous créons un pot commun qui va permettre de soutenir cette stratégie. Nous allons présenter, au budget initial de décembre, l'abondement de la stratégie avec une partie du fonds de roulement disponible de la Comue. Nous avons aussi travaillé à la bonne articulation entre stratégie

scientifique et le PUJ (Pôle universitaire d'innovation) pour que ce soit cohérent.

En septembre, nous avons lancé quatre premiers objets :

- deux instituts thématiques (Défis planétaires, territoires, transitions ; Alimentation, gastronomie, nutrition),
- et deux réseaux de coordination disciplinaire (Sciences de l'ingénierie ; Droit et sciences juridiques).

Les porteurs ont une feuille de route. Ils ont commencé à identifier des sous-thématiques pour des axes de développement et vont très vite organiser des temps de lancement avec la communauté.

Comment avez-vous choisi les premiers instituts thématiques ?

Ils n'ont pas les mêmes caractéristiques, ce qui est intéressant, car la démarche est expérimentale. L'Institut Défis planétaire était très mature : nous avons déjà des objets existants (Labex (Laboratoire d'Excellence), EUR (Ecole universitaire de recherche), fédération de recherche), donc des communautés habituées à travailler ensemble et dans l'attente de cette dynamique.

En revanche, l'Institut Alimentation ne repose pas sur des objets transdisciplinaires préexistants, mais une dynamique avait commencé à se constituer avec une chaire sur les transitions alimentaires en SHS (Sciences humaines et sociales) et avec un groupe de travail, en 2023-2024, en lien avec la métropole, autour de ces sujets. Des collègues de l'Institut Lyfe, de Lyon 1, des HCL (Hospices civils de Lyon), de Lyon 2 avaient commencé à se réunir et étaient très intéressés par une formalisation et un ancrage académique.

Nous avons énormément de forces sur ces sujets, mais elles sont dispersées, et les communautés ont envie de travailler ensemble. Nous savons aussi qu'il y a des enjeux du côté de l'agence de programme portée par Inrae, et au niveau européen également, donc ce sont des thématiques avec de forts potentiels de développement.

Prévoyez-vous toujours une petite dizaine d'instituts et quand seront lancés les prochains ?

La suite devrait arriver sans tarder puisque le prochain comité scientifique se réunit le 02/12, et nous allons proposer les pilotes pour de nouveaux instituts. Nous préférons procéder par étapes, car il reste des choses à ajuster, notamment du fait que le projet réunit désormais tous les acteurs du site, dont l'Université Lyon 1 depuis l'élection de Bruno Lina à la présidence. Nous avons besoin de temps sur certains points pour affiner les choses, mais c'est bien, car cela permet aussi d'expérimenter sur les premiers objets.



Affiner les choses »

Au total, nous arriverons autour d'une douzaine d'instituts. Nous avons toujours l'ambition de ne pas en faire trop, et nous ne cherchons pas forcément à tout couvrir. Il faut que ce soit adossé à des enjeux de société, des défis qui sont ceux des acteurs socio-économiques à l'échelle locale, nationale ou européenne. Donc, par définition, certains sujets ou thématiques ne seront pas positionnés parmi les instituts. En revanche, les RCD (réseaux de coordination disciplinaire) couvrent l'ensemble du paysage académique du site.

Les réseaux de coordination disciplinaire sont-ils plus simples à mettre en place ?

Après les deux premiers, nous allons assez vite pouvoir lancer les autres. C'est en effet plus simple de définir les catégories, même si certains comme le volet santé nécessitent un redécoupage car le champ est très vaste. On verra aussi en avançant, la manière dont les communautés s'en saisissent. Nous espérons que ce sera un levier pour mieux coordonner les activités de recherche et de formation.

Les enjeux d'articulation et de lisibilité

Quelle articulation entre ces objets différents ?

« Les deux pieds de la stratégie scientifique de site »

Dans les feuilles de route, nous avons renvoyé les uns vers les autres. Quand un IT (institut thématique) lance un projet qui nécessite d'aller chercher une grande diversité de disciplines, nous invitons les pilotes à se tourner vers les RCD pour mobiliser les collègues. Si un IT veut mettre en place un bouquet de thèses sur un sujet, la sélection et le recrutement des doctorants devront se faire en lien étroit avec les RCD. Et réciproquement, ces RCD vont nourrir et faire des propositions aux IT. Nous

concevons ces objets comme les deux pieds de la stratégie scientifique de site, donc ils doivent absolument dialoguer.

Et avec un autre objet qu'est le PUI, et plus largement sur le volet innovation ?

Pour l'articulation avec le PUI, nous voyons qu'il sera intéressant de travailler à la sensibilisation de certains RCD pour des disciplines actuellement moins tournées vers ces enjeux ; le PUI sera le lieu pour le faire avec un angle bien adapté. De la même manière, il y a un enjeu sur les IT concernant les liens avec les acteurs économiques autour de ces thématiques. Nous avons commencé à organiser les ateliers thématiques du PUI en lien avec ces IT. Nous allons aussi thématiser les campus Pepite en s'adossant à nos IT. Le travail consiste à aligner toutes ces dynamiques.

Le travail mené pendant ces mois a été un travail de mise en cohérence et de renforcement mutuel des différents dispositifs, en synergie pour soutenir une stratégie d'ensemble.

Comment œuvrez-vous à rendre cette nouvelle organisation lisible pour l'extérieur ?

Nous avons un travail de communication à faire sur cette stratégie. Nous allons le faire à travers le site internet de la Comue, avec une présentation de la stratégie et une page pour chacun des objets. Les établissements relaieront à leur manière ces éléments. Nous préparons des supports de communication qui permettront aux uns et aux autres, quand ils rencontrent des acteurs économiques ou lors de déplacements internationaux, d'inscrire la présentation de leur établissement et de sa stratégie dans cette dynamique d'ensemble du site.

Et cela commence déjà à se faire du côté des établissements, qui voient l'intérêt de s'afficher comme faisant partie d'un ensemble plus large, d'une dynamique plus globale et qui est un facteur d'attractivité. Nous commençons à voir aussi des partenaires, notamment les collectivités et la CCI (Chambre de commerce et d'industrie), qui parlent d'eux-mêmes de cette stratégie scientifique. Cela fait sens pour eux et leur permet de mieux se repérer. C'est un point important pour nous qu'elle soit visible et claire.

« Les partenaires parlent d'eux-mêmes de cette stratégie scientifique »

Financement et pilotage

Pour ce qui est du financement : les contributions des établissements et de la Comue représentent 11 M€ pour 2026-2028, est-ce que ce sera suffisant ?

Nous sommes clairs sur le fait qu'il s'agit d'un financement d'amorçage, et nous demandons aux pilotes scientifiques de l'utiliser pour se positionner sur de grands programmes et des AAP. Rien que les Labex, c'était 12 M€ par an, et cela n'avait pas l'envergure de notre stratégie. Nous avons aussi besoin d'un soutien de la tutelle, et nous continuons de l'expliquer et de faire les démarches nécessaires pour convaincre de l'intérêt de soutenir cette démarche.

Nous voyons une dynamique de site que nous n'avions pas observée depuis longtemps, donc j'espère que nous pourrions convaincre. Nous croyons dans ce projet, et c'est bien pour cela que nous lançons les choses sans attendre d'avoir tous les moyens. Les chefs d'établissement sont complètement engagés, et nous voulons faire la démonstration, avec nos premiers objets, que nos communautés se mobilisent également.

Avez-vous rediscuté d'un Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) avec le ministère ?

Lors d'une rencontre avec la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) en septembre, une forme de contractualisation a été évoquée, à l'initiative de la Dgesip d'ailleurs. C'est toujours quelque chose que nous avons en tête, et la tutelle aussi. Nous poursuivons nos échanges avec le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement) également, en parallèle de la mise en place des premiers objets.

Les difficultés budgétaires que connaissent actuellement de nombreux établissements peuvent-elles fragiliser ce projet ?

Oui, même s'il y a un fort engagement, il y a la réalité budgétaire de beaucoup d'établissements, et cela pèse sur les choix et les arbitrages faits. Cependant, il y a une conscience partagée que cette stratégie doit permettre d'aller chercher des financements. Même si elle a un coût en phase d'amorçage, c'est aussi une manière de rebondir collectivement.

Comment veiller à un équilibre entre établissements pour le pilotage, qui peut aussi être source de charge supplémentaire ?

Les établissements porteurs s’engagent à déposer les projets sur de grands AAP pour le compte du site. Il faut donc qu’ils aient les épaules pour le faire. C’est une discussion que nous avons de façon très ouverte : parfois, nous avons pensé à certains établissements et, finalement, c’était compliqué pour eux, donc nous avons reporté sur un autre. Cela se passe de manière très fluide.

« Un portage pour le compte du site »

Et parmi les établissements susceptibles d’assumer cette charge, nous avons réparti les portages selon leurs caractéristiques ou les forces en présence, ce qui permet de faciliter les choses. Lyon 2, par exemple, a une chaire sur les transitions alimentaires, donc il paraissait cohérent que l’IT soit positionné là. Sur l’IT défis planétaires, c’est Lyon 1, avec des forces dans les domaines des sciences de l’environnement et de l’eau. Pour autant, cela reste un portage pour le compte du site.

Nous nous sommes beaucoup appuyés sur l’expérience de ShapeMed [lauréat de l’AAP Excellences], car scientifiquement, il a d’excellents résultats et a employé une méthode très inspirante. J’ai sollicité les porteurs scientifiques lors d’une réunion avec les directeurs d’unité en juillet, puis lors de la première réunion avec les pilotes scientifiques en septembre, pour qu’ils expliquent comment ils avaient embarqué et fédéré des communautés qui travaillaient jusqu’alors en silos, afin de les amener à dialoguer, à envisager des projets communs transdisciplinaires.

La transdisciplinarité est indispensable pour relever ces grands défis de société mais elle ne se décrète pas. Sa fabrique passe par l’organisation méthodique de l’interconnaissance et la mise en relation systémique des communautés.

Quel rôle joue le comité de stratégie scientifique qui réunit chefs d’établissements et ONR ? Pourrait-il être un lieu pour aborder d’autres sujets, comme la simplification ?

La première réunion de ce comité a eu lieu en janvier 2025. Il s’est prononcé depuis sur les premiers objets mis en place et la désignation des pilotes scientifiques. Les établissements porteurs auront la charge de rendre compte annuellement de l’activité et du bilan de chacun des objets devant ce comité, pour prendre les arbitrages nécessaires.

Nous n’avons pas eu d’autres discussions que celles liées à cette stratégie scientifique de site pour l’instant, mais l’objectif est que ce soit un espace d’échanges sur les sujets qui concernent tous ces acteurs. Nous aurons l’occasion d’y échanger sur les questions de simplification, mais aussi sur les sujets d’innovation comme les Carnot, par exemple. C’est un espace de dialogue stratégique qui nous manquait jusqu’à présent.



Nathalie Dompnier
Présidente @ Comue Lyon Saint-Étienne

Parcours

Depuis juin 2024

[Comue Lyon Saint-Étienne](#)
Présidente

Depuis novembre 2021

[Centre national de la recherche scientifique \(CNRS\)](#)
Membre du CA

Depuis septembre 2007

Université Lumière Lyon 2
Professeure de science politique

Février 2021 - juin 2024

[Université Lumière - Lyon 2](#)
Présidente

Janvier 2021 - février 2021

[Université Lumière - Lyon 2](#)
Administratrice provisoire

Décembre 2018 - janvier 2021

[France Universités](#)

Membre de la CP2U

Avril 2016 - décembre 2020

Université Lumière Lyon 2

Présidente

2014 - 2016

Université Lumière Lyon 2

Directrice de l'UFR d'anthropologie, de sociologie et de science politique

2003 - 2007

Université d'Avignon

Maître de conférence

2002 - 2003

IEP de Grenoble

Ater

2000 - 2002

Académie de Lyon et de Strasbourg

Professeure agrégée en sciences économiques et sociales

—

Fiche n° 17238, créée le 25/04/2016 à 18:48 - Màj le 14/11/2025 à 15:02



Comue Lyon Saint-Étienne

L'Université de Lyon est une communautés d'université et d'établissements créée en 2015.

Catégorie : Universités

Adresse du siège

92 rue Pasteur
CS 30122
69361 Lyon Cedex 07 France

Général

Date de création

2024

Statut

EPCSCP (Comue de type expérimental)

Tutelles

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Implantations (dont siège)

Lyon (siège), Saint-Etienne

Membres	• Lyon 1, • Lyon 2, • Lyon 3, • CNRS, • Science Po Lyon, • VetAgro Sup, • ENTPE, • Université Jean Monet Saint-Etienne, • ENS de Lyon, • Ecole Centrale de Lyon, • Insa de Lyon.
Associés	• Institut Catholique de Lyon, • CNSMD de Lyon, • Anses, • Ecole des Mines Saint-Etienne, • Enssib, • EM Lyon Business School, • Ensal (Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon), • Ensatt (Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre), • Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), • CPE Lyon (Ecole supérieure de chimie, physique, électronique), • Ecam LaSalle (Ecole catholique arts et métiers), • Ensase (Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne), • Ifpen (IFP énergies nouvelles), • Université Gustave Eiffel • Inrae • Ensba (Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon) • ESADSE (Ecole supérieur d'art et de design de Saint-Étienne) • Cnam Auvergne Rhône-Alpes • Cesi • Isara • Itech Lyon • Inria • Bioaster • Crous de Lyon • Ecole de la Comédie
Présidence	Présidente : Nathalie Dompnier (depuis juin 2024)
Chiffres clés	
Personnels d'enseignement et de recherche	6 800 chercheurs ou E-C
Étudiants	140 000
Doctorants	5 400
Résultats PIA	
NCU	Projet CURSUS+ (2018) : 14,5M€
EUR	Vague 1 (2017) : 14,82M€ pour 2 projets
PUI (2023)	Impulse, financé uniquement en phase d'amorçage (2,5M€)

© News Tank Éducation & Recherche - 2025 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »